

# NON A LA PEINE DE MORT AUX U.S.A.!



**Plus fort  
que la haine  
la chaîne  
humaine**

3.500 personnes dont 80% d'indigents qui n'ont pu se défendre faute de ressources, sont condamnées à mort aux U.S.A..

Des machinations policières et preuves fabriquées ont été recensées, notamment à l'encontre de Mumia Abu Jamal et Odell Barnes.

Le gouverneur républicain de l'Illinois, Georges Ryan, a décidé de suspendre les peines de mort à compter du 31 janvier après que des prisonniers reconnus innocents furent libérés.

**Je demande que toutes les exécutions soient annulées immédiatement.**



Nom	Prénom	Adresse	Signature

A renvoyer à Pierre BOUKHALFA 1, rue Louis BOCH 74000 ANNECY